



Procès-verbal n° 2 de la réunion du Conseil d'administration du 15 juin 2021

Présents : Mmes I. Delrue, M. Joliet, C. Porphyre, MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), S. Faraone, A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel, secrétaire *général*.

La réunion se déroule par vidéoconférence à 17h00

Avant de commencer ses travaux, le conseil d'administration tient vivement à féliciter les Belgian Lions 3X3 pour leur brillante qualification pour les jeux olympiques de Tokyo !

Ainsi le Basketball sera représenté par 2 équipes au plus grand événement sportif mondial.

0. Approbation de l'ordre du jour

Les membres du conseil d'administration approuvent l'ordre du jour tel que proposé.

1. Dossier Corona

1.1. La prochaine réunion avec la ministre des Sports du 26 mai 2021

La prochaine réunion est prévue le 25 juin 2021.

Un nouveau protocole a été promulgué et publié sur le site le 3 juin 2021.

1.2. Reprise des activités sportives

Le conseil d'administration confirme que des matches amicaux peuvent être organisés moyennant le respect dudit protocole et l'accord des autorités communales.

2. Assemblée générale du 19 juin 2021

2.1. Examen des documents mis à l'ordre du jour + addenda

Les membres du conseil d'administration parcourent l'ordre du jour et les documents tels qu'ils ont été publiés et envoyés le 28 mai 2021.

2.2. Relevé des questions reçues

Le secrétariat- général a enregistré 2 questions formulées par le groupement des parlementaires de Liège, l'une portant sur les modalités de publication de la convention IL-BB et l'autre sur le dossier de fusion RBC Saint-Walburge et Liège Basket.

Le président se charge de préparer les réponses.

2.3. Réponse aux premières questions de la commission législative

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des questions posées par les membres de la commission législative et les réponses données par le président.

2.4. Organisation de l'assemblée générale en distanciel

- Sur la base des informations recueillies, l'assemblée générale sera composée de 27 membres présents ou représentés sur 30. Le conseil d'administration regrette vivement que l'assemblée générale ne soit pas au complet pour la dernière réunion de la saison.
- Aucune demande d'être présent physiquement n'a été enregistrée. De ce fait seront présents au siège social de l'association : V. Laurent pour le secrétariat, Pierre Thomas pour la gestion technique, A. De Leener en qualité de scrutateur pour les élections, le secrétaire-général et le président.
- La gestion technique de l'assemblée ne rencontre aucun problème.

2.5. Procédure de vote

- Le secrétaire-général présente les modalités de vote tant pour les rapports que pour les élections.
- Pour les membres qui sont porteurs de procurations, pour les votes à main levée si les de votes sont différents (un pour et un conte par x), il conviendra de formuler les 2 votes en spécifiant ceux-ci.
- Pour les élections : on utilisera le système « election runner » et les membres qui sont porteurs d'une procuration recevront 2 bulletins de vote.

3. Implémentation de la feuille électronique

3.1. Etat des lieux

En ce qui concerne les compétitions AWBB, il est confirmé que la feuille électronique sera mise à disposition dès le début du championnat. Le CdA rappelle que pendant une période transitoire qui s'étendra jusqu'au 31 décembre, la feuille de match « papier » pourra encore être utilisée.

3.2. Compétitions TDM

Lors de la réunion du 3 juin 2021, il a été confirmé que l'on utilisera la feuille de match du club qui évolue à domicile avec toutefois l'obligation d'implémenter des données des joueurs évoluant en TDM dans les 2 systèmes informatiques.

4. Approbation du procès-verbal de la réunion du CdA du 1er juin 2021.

Les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de la réunion du 1er juin 2021 tel qu'il a été publié dans la newsletter n°906 du 11 juin 2021.

5. Suivi des décisions prises lors des dernières réunions

5.1. Rapport pour le Fonds d'urgence de la Communauté française

Le trésorier-général confirme que les documents, reprenant les modalités de redistribution du subside octroyé, ont été envoyés.

5.2. Courrier du Secrétaire-général

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des différents courriers envoyés par le secrétaire-général.

6. Compétences administratives

6.1. Application de l'article PA 74bis

I. Delrue, présidente du département relations CP-CDA, présente les résultats des élections des membres du comité provincial de Liège :

Madame Béatrice Lebrun

Madame Aline Pallen

Monsieur Benjamin Riga

6.2. Demande de dérogation Renouveau Eclairs Pont de Loup (2726)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation visant à permettre à une joueuse U13, disputant la compétition régionale U14 d'évoluer aussi en U19 provinciales. Les membres du CdA répondent par la négative sur la base des dispositions du règlement régional de jeunes. Et compte tenu qu'elle n'a pas le statut d'espoir sportif. Ils rappellent toutefois qu'elle peut évoluer en U15 régionale si l'ambition du club est de lui permettre de disputer 2 matches par week-end.

6.3. Demande de dérogation Ensival (0493)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation visant à permettre à une joueuse U14 d'évoluer en U12. Ils répondent par la négative au vu des dispositions statutaires et des possibilités dans sa catégorie d'âge dans des clubs de la région.

6.4. Demande de dérogation Alliance Flémalle (1555)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation visant à permettre à une joueuse U12 d'évoluer en U10. Ils répondent par la négative au vu des dispositions statutaires et des possibilités d'évoluer dans sa catégorie d'âge dans des clubs de la région.

6.5. Demande tardive de 75quater BC Libramont (1655) - BC Saint-Hubert (1353)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'un projet de convention liant les clubs du BC Libramont et BC Saint Hubert visant à créer une équipe régionale de

U16 régionaux, initiée par la nouvelle disposition statutaire qui permet désormais à un joueur d'évoluer en régionale et en provinciale dans son club.

Bien que tardive, ils marquent leur accord en vue de tenir compte de l'intérêt du joueur.

6.6. Demande tardive de 75quater Canter Schaerbeek (1336) - UJ Koekelberg (0847)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'un projet de convention liant les clubs du Canter Schaerbeek - UJ Koekelberg visant à créer une équipe régionale de U21 régionaux.

Bien que tardive, ils marquent leur accord en vue de tenir compte de l'intérêt du joueur.

6.7. Demande de 75quater inversé introduite par le centre Gaume (2713)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'une demande du Centre Gaume visant à permettre aux jeunes joueurs provenant des 3 clubs composant l'association Centre Gaume d'évoluer en seniors dans un des 3 clubs.

Sur la base des autorisations précédentes, les membres du CdA marquent leur accord sur la requête, étant entendu que les formalités administratives seront, cette année, à charge du club.

6.8. Prolongation d'inactivité de l'Athénée Jupille (1981)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'une demande de prolongation d'inactivité introduite par le club athénée de Jupille.

Compte tenu des circonstances sanitaires particulières, en application de l'article PA 86, les membres du conseil d'administration marquent leur accord sur la demande.

6.9. Démission Etoile Rouge Dampremy (2716)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la lettre de démission du club Etoile Rouge Dampremy.

Ils décident d'ajouter cette démission à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 19 juin 2021.

6.10. Bilan des assemblées provinciales

Les membres du conseil d'administration procèdent à un premier échange au sujet des assemblées provinciales.

Ils envisagent d'en débattre lors d'une prochaine réunion du département relations CdA-CP.

6.11. Convention Crehan 3X3 tour 2021

Les membres du conseil d'administration approuvent le projet de convention tel qu'il a été discuté avec notre partenaire.

A la question de savoir si la présence de l'AWBB, au niveau visibilité, lors de l'étape organisée à Bruxelles par Basket Vlaanderen est envisageable, la réponse est positive.

Le président demande que les membres du CdA soient présents à chaque étape organisée en Wallonie et à Bruxelles.

7. Compétences judiciaires

7.1. Prolongation du stage des membres des organes judiciaires nommés en 2020 et 2021.

7.2. Compte tenu de l'absence de compétitions lors de la saison 2020-2021, les membres du conseil d'administration décident de prolonger le stage des membres des organes judiciaires nommés en 2020 et 2021 d'un an.

8. Rapport du trésorier général

8.1. Demande Liège Panthers (2699) intervention pour la caution FIBA

Le trésorier-général fait part de la demande club Liège - Panthers sollicitant l'avance de la caution exigée par la FIBA pour participer à la coupe d'Europe 2021-2022.

Compte tenu du respect des dispositions des conventions précédentes qui avaient conclu en la matière, les membres du conseil d'administration marquent leur accord sur la demande.

9. Gestion du personnel

9.1. Résultats de l'appel aux candidats pour la fonction d'assistant administratif.

Les membres du conseil d'administration prennent acte du fait que le secrétariat-général a enregistré 8 candidatures.

10. Départements

10.1. Département championnat

10.1.1. Procès-verbal de la réunion du 8 juin 2021

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du procès-verbal de la réunion de bureau du département du 8 juin 2021.

10.1.2. Procès-verbal de la réunion du groupe de travail du 12 juin 2021

M. Joliet, présidente du département, fait rapport de la réunion du groupe de travail au cours de laquelle les dernières relatives à l'organisation du championnat régional jeunes ont été abordées.

10.1.3. Information/clubs

Un dernier feuillet d'information sera envoyé aux clubs pour le 30 juin 2021

10.1.4. Play-off R1 MM

Les membres du conseil d'administration approuvent le règlement de play off de R1 MM tel qu'il a été débattu lors de la réunion du 8 juin 2021 avec les clubs de R1.

Leur attention est attirée sur les conséquences du renoncement à la montée des clubs en TDM2 à savoir une augmentation du nombre de descendants en R2.

10.1.5. Play down R1 MM (doc. MJ03)

Les membres du conseil d'administration approuvent le règlement de play down de R1 MM tel qu'il a été débattu lors de la réunion du 8 juin 2021 avec les clubs de R1.

Leur attention est attirée sur les conséquences du renoncement à la montée des clubs en TDM2 à savoir une augmentation du nombre de descendants en provinciale.

10.2. Département Coupes

10.2.1. Résultats du tirage au sort du 10 juin 2021

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du résultat du tirage au sort des coupes dames et messieurs 2021-2022.

Ils félicitent le département pour l'organisation du tirage au sort effectué avec les moyens modernes de communication.

11. Divers

A la question de savoir comment sera appliqué l'article PC 1, les membres confirment que l'option suivie en 2020-2021 à savoir le mois d'août sera neutralisé.

Jean-Pierre Delchef

Président

Bernard Scherpereel

Secrétaire-général